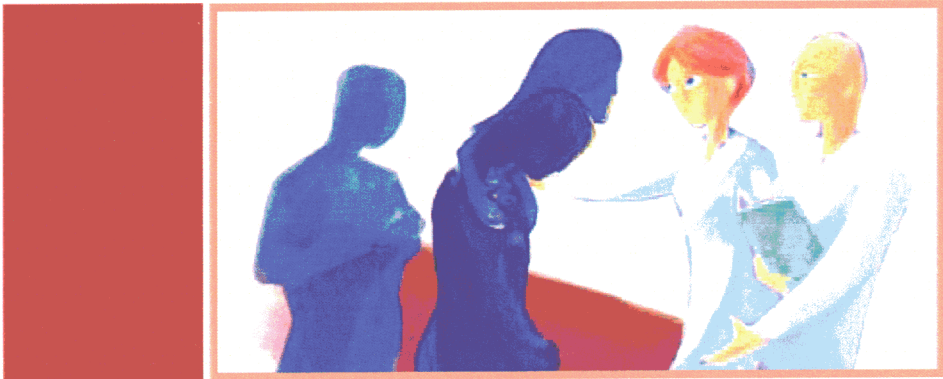


Formations **Cancer et Proches**

Le proche du patient adulte et l'annonce
du diagnostic à l'hôpital

Thème : Le retentissement familial
de l'annonce et la bonne distance
relationnelle



Lundi 29 juin 2009 à partir de 18h00

Chambre de Commerce et d'Industrie du Doubs - 46 Av Villarceau
25000 BESANCON - 03.81.25.25.25

Intervention :

Le **Dr Isabelle Moley-Massol**, médecin psychanalyste et psycho-oncologue,
Hôpital Cochin, Paris

Le **Pr Pivot**, chef de service d'oncologie médicale du CHU de Besançon et
Directeur Médical de l'Institut Régional Fédératif du Cancer de Franche-Comté



**Présentations créées
par le GRASSPHO**
(Groupe de Réflexion pour
l'Accompagnement et les
Soins de Support des Patients
en Hématologie et Oncologie)

et l'AFSOS
(Association Francophone
des Soins Oncologiques
de Support)



**En partenariat avec
La Ligue contre le Cancer**



PROGRAMME

Introduction : La place et le rôle des proches auprès de la personne malade

I. L'organisation de l'annonce lors de la consultation ... 30'

- Accompagner : définir les rôles
- La consultation d'annonce au sein du plan cancer
- Un temps médical
- Un temps d'accompagnement soignant
- L'accès à une équipe impliquée dans les soins de support
- L'articulation avec la médecine de ville
- Soignant de ville
- La place du médecin traitant

II. Le retentissement familial de l'annonce et la bonne distance relationnelle ... 1h

- Le retentissement familial d'une maladie grave
- Comment gérer la bonne distance relationnelle au cours de la consultation ?
- Synthèse
- Repères bibliographiques

III. Discussion ... 30'

Attention ! Nombre de places limité à 50



Bulletin d'inscription

Remplir en lettres capitales

Nom :

Prénom :

Adresse :
(professionnelle)

Code postal :

Ville :

N° Tél. :

Email :

Spécialité :

Service :

Présence cocktail: Oui Non

N° de déclaration d'activité COMM Santé: 723 304 095 33

A renvoyer à : **Réseau ONCOLIE**

2 Place St Jacques - CHU St Jacques
25 030 BESANCON - 03.81.21.84.93
reseau-cancero@chu-besancon.fr



Ce programme vaut convention et conformément à l'article L4113-6 du Code de la Santé Publique est soumis pour avis aux ordres compétents. Le fichier utilisé pour vous communiquer le présent document est déclaré auprès de la CNIL. En application des dispositions des articles 39 et 40 de la loi "Informatique et Libertés" du 6 janvier 1978, modifiée par la loi du 6 août 2004, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification auprès du Pharmacien Responsable de Novartis Pharma.